



Mercredi 7 octobre 1903.

Pluies et doux temps, voilà le résumé de la semaine au point de vue climatique, et, comme conséquence, le commerce a été plutôt traînant. Les touristes se font plus rares, mais le nombre des campagnards venant faire à la ville leurs emplettes de saison a sensiblement augmenté. Il y a encore une bonne animation sur les quais pour tout ce qui se rapporte au cabotage; beaucoup d'arrivages de provisions, de poissons, de légumes, de fruits, de victuailles de toute sorte, par goëlettes, chaloupes, bateaux à vapeur, etc., lesquels prennent de pleins chargements de marchandises diverses pour distribution sur les deux rives du fleuve, en bas et en haut de Québec. Il est curieux, d'après nos renseignements, que la saison d'affaires est bonne, tant dans le gros que dans le détail, pour tous ceux qui se donnent la peine de se remuer et qui s'occupent sérieusement de leur besogne. Quelques indolents, qui attendent la clientèle en fumant la pipe ou en jouant aux dames, disent bien que cela ne va pas vite, mais ce sont les seuls à peu près qui se plaignent, et c'est leur faute. Celui qui refuse ou néglige d'adopter les méthodes aujourd'hui partout en usage de pousser les affaires au moyen de l'annonce, du travail, de la propreté, de l'exactitude, ce qui comporte nécessairement une mise de fonds raisonnable, et une connaissance suffisante du commerce, celui-là ne peut accuser que lui-même s'il n'arrive à rien.

En passant, nous attirons l'attention sur une formalité essentielle de la loi relative à l'enregistrement des déclarations que doivent faire ceux qui ont commencé à faire commerce depuis le 26 mars 1902, et qui étaient alors mariés ou qui se sont mariés depuis.

Cette loi, qui est à peu près lettre morte, dans notre district du moins, est pour la protection générale du commerce et devrait être sévèrement appliquée. En voici le texte: "Toute personne mariée faisant affaires comme commerçant, seule ou en société avec d'autres personnes, doit, sujettes aux pénalités ci-dessous mentionnées (\$200.00), faire enregistrer au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure du district dans lequel ce commerce est fait, dans les soixante jours qui suivent la date de son mariage une déclaration par écrit constatant si elle est commune en biens ou séparée de biens; au cas de commu-

nauté de biens, si c'est par contrat de mariage, ou par jugement; au cas de contrat de mariage, cette déclaration devra en mentionner la date, le nom du notaire qui l'aura reçu et le domicile de ce dernier, lors de la passation de ce contrat; et, si c'est par jugement, cette déclaration devra mentionner le numéro de la cause, la date du jugement et le nom du district où tel jugement a été rendu."

On nous dit qu'un grand nombre d'actions pour pénalités sont sur le point d'être prises contre ceux qui ne se sont pas conformés à cette loi, et c'est pour cela que nous croyons devoir en prévenir les intéressés.

COTATIONS 17 OCT. 1903.

Sucres

Jaune \$3.30. Blanc, \$3.45. Brun, \$3.30. Granulé, N. S., \$4.10. Redpath, \$4.15. St. Lawrence \$4.15. Trinidad, 3 1-4c. Cassonade Jamaica, \$3.10 à \$3.35.

Mélasses

Barbades, pures, tonne, 39c à 40c le gallon. Porto-Rico, 32c à 33c le gallon. Fajardos, 42c le gallon. Sirop fantaisie, 45c.

Conserves en boîtes

Blé d'Inde, 90c la doz. Confitures en verre, 95c à \$1.10; en boîtes de carton, 2 lbs, \$1.40; 5 lbs, 8c lb. Fèves au lard, 90c à \$1.10. Fraises, \$1.50 à \$1.80 la doz. Framboises, \$1.40 à \$1.70 la doz. Harengs domestiques, sauce aux tomates, \$1.00 la doz. Harengs importés, sauce aux tomates, \$1.40 la douzaine. Homards, \$2.75 à \$3.50; 1-2 boîte, \$1.85 à \$2.00. Maquereau, 95c à \$1.05. Pêches, 2 lbs, \$1.65 à \$1.75; 3 lbs, \$2.60 à \$2.75. Poires, 2 lbs, \$1.65 la doz; 3 lbs, \$2.40. Pois, 90c à 95c la douzaine. Pommes, 1 gallon, \$1.85 à \$1.90, 3 lbs, 75c la douzaine. Sardines domestiques, \$3.50 par 100 tinnes; importées, 8c à 12 1-2c. Saumon [Clover Leaf] \$1.47 1-2; Pâle, \$1.00; Rouge, \$1.30 à \$1.40. Tomates, \$1.05. Confitures, seaux de 7 lbs, 6c la lb.

Tabacs Canadiens

En feuilles, xxx, 50 lbs, 10c à 11c; xxxx, 50 lbs, 12c. Walker Wrappers, 17c à 18c. Kentucky, 14c à 15c. Connecticut, 14c à 15c. Petit Havana, 20c. Quesnel, 30c. Petit Rouge, 15c à 18c. Brown Shag en paquets 1-8, 32c. Carillon, 1-8 lb, 32c. Quesnel, 1-8 lb, 60c. Petit Havane, 1-4 lb, 40c. Champlain, 1-8 lb, 32c. Flor de Cuba, 20c en feuilles. Tabac en poudre, par 100 lbs, de 28c à 34c. d'après la qualité. Tabac en poudre, Merise, 34c.

Cigarettes

Derby, \$3.93. Dufferin, \$5.75. Gloria, \$4.02 et \$5.75. Sweet Caporal, \$8.50. Athlète, \$8.50.

Planches à laver

Favorite, \$1.70; Waverly, \$2.00; Imperial Globe, \$2.00; Water Witch, \$1.50; King, \$2.00; Victor, \$2.10.

Balais

2 cordes, \$1.50; 3 cordes, \$1.65; 4 cordes, \$2.05; long manche, \$2.25.

Fruits verts et légumes

Oranges Valence, 420, \$6.50; 714, \$6.00; Californie, 150-216, \$4.25; Sorrento, 100 de grosseur, \$1.75; 180 grosseur, \$2.25; 200, \$3.50; 300 grosseur, \$3.75. Citrons: Messine, 300 grosseur, \$3.50. Citrons nouveaux, \$3.50 à \$3.75 la boîte. Pommes nouvelles, \$1.50 à \$3.00. Tomates en boîte, 50c. Tomates en panier, 40c. Choux, 70c la douzaine. Concombres, 20c à 25c la douzaine. Salade, 5 à 10c. Tomates de Montréal, \$1.75 à \$2.00 la boîte.

Fruits de la Californie

Raisin bleu, 30c le panier. Raisin rouge, 45c à 50c le panier. Pêches, \$1.60 la boîte. Prunes rouges, \$1.50 à \$1.75 la boîte. Prunes bleues, \$1.50 la boîte. Abricots, 11 à 12c. Noix du Brésil, 14c la lb. Almonds, 12 1-2c; Avelines, 9c; Peacans, 14c; Poires, \$3.75.

Fruits secs

Figues, 5c; grosses et bonne qualité, 10c à 12 1-2c. Pommes, 5 3-4c; pommes évaporées, 6 à 6 1-4c. Pruneaux, 5c à 7 1-2c. Dattes, 4 1-2c.

Raisins

Valence, 5 1-2c à 6 1-2c. Californie, 7c. Malaga, 25 lbs, \$3.00; 50 lbs, \$6.00; 75 lbs, \$7.50. Corinthe, 4 1-2c à 4 3-4c. 4 Couronnes, 8c à 9c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines

Forte à boulanger, \$2.30. 2e, \$2.20. Roller, \$1.95. Pat. Ontario, \$2.00. Manitoba, \$2.25 à \$2.30. Farine de Blé d'Inde, \$1.40 à \$1.45. Gru, \$1.20 à \$1.35. Gruau roulé, \$1.90 à \$2.10. Gruau moulu, \$1.20 à \$1.40. Son, 90 à 95c.

Grains

Blé Manitoba, \$1.00 à \$1.05. Avoine, 40 à 43c. Orge, par 48 lbs, 65c à 75c. Blé d'Inde, 67 à 70c. Sarrasin, 70c. Pois, \$1.10. Riz, \$3.10 à \$4.75 le cent. Son, \$1.00.

Lard

Short Cut, par 200 lbs, \$21.50 à \$22.00. Clear fat, \$23.00. Clear back, \$25.50 à \$23.00. Saindoux pur, le seau, \$2.10 à \$2.25. Composé, \$1.75. Chaudière, \$1.85. Jambon, 12 1-2c à 13c. Bacon, 11 1-2c.

PRODUITS DE LA FERME

Oufs, frais de la semaine, 18 à 20c. Patates, 30c le minot. Sucre d'érable, 8 1-2 cents. Sirop d'érable, 70 cents. Beurre: Frais, 20c. Marchand, 17c à 18c. Beurrerie, 20 à 21. Laiterie, 16 à 17c. Fromage, 12 cents la livre. Fèves: Blanchés, \$1.95 à \$2.00. Jaunes et vertes, \$2.25. Rouges, \$2.50. Foin: Pressé No 1, 100 bottes, \$9.00; No 2, 100 bottes, \$7.50; non pressé, \$8.00. Pois, \$1.10 à \$1.15.

Thés et cafés

Thé Japon, en poudre, 8c; commun, 18c; moyen, 20c à 23c; bon, 25c à 32c. Thé Japon noir, commun, 10c à 12c; moyen, 15c à 18c; bon, 24c à 28c. Café Java, 30 à 32c; Maracaibo, 17c à 20c; Mocha, 28c à 29c; Rio, 12c à 14c. Thé Stadacona, en paquets, 1-2 lb, 25c, 30c, 35c; Reliable, paquets 1 lb, 21c; Perfection, paquets 1 lb, 24c; "Young Hy-